

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2016/2649(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur le Nigeria		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Nigeria		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
14/04/2016	Résultat du vote au parlement		
14/04/2016	Débat en plénière		
14/04/2016	Décision du Parlement	T8-0130/2016	Résumé
14/04/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/2649(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0478/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0479/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0481/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0483/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0484/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0485/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0486/2016	12/04/2016	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0478/2016	12/04/2016		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0130/2016	14/04/2016	EP	Résumé

Résolution sur le Nigeria

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Nigeria.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Tout en se félicitant de la transmission pacifique du pouvoir au Nigeria à la suite des élections présidentielles en mars 2015, le Parlement s'est dit inquiet des importantes difficultés sociales, économiques, politiques et sécuritaires auxquelles le Nigeria se trouve confronté. Il a estimé que, malgré son potentiel économique et politique, le développement du Nigeria a été retardé par une mauvaise gouvernance économique, de faibles institutions démocratiques et des inégalités massives.

Les députés ont demandé à l'Union européenne et à ses États membres d'honorer leur engagement d'apporter une gamme complète de soutien - politique, en matière de développement et humanitaire - pour aider, à tous les niveaux administratifs, des programmes qui luttent contre la pauvreté, le chômage des jeunes et le manque d'émancipation des femmes.

Le Parlement a également invité la vice-présidente/haute représentante et les États membres à rester fidèles à leurs efforts diplomatiques déployés au Nigeria pour instaurer paix et sécurité et garantir une bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, et la lutte contre toutes les formes de discrimination, tels qu'ils sont inscrits dans les instruments universels, régionaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme.

Enlèvement des écolières de Chibok : rappelant que Boko Haram a enlevé plus de 2.000 femmes et filles depuis 2009, le Parlement a estimé le deuxième anniversaire de l'enlèvement des écolières de Chibok, le 14 avril, devrait relancer les efforts du gouvernement nigérian et de la communauté internationale pour assurer leur libération immédiate et sans condition, ainsi que la libération des 400 femmes et enfants enlevés dans la ville de Damasak en novembre 2014 et de toutes les autres femmes et tous les autres enfants qui ont été enlevés.

Terrorisme : le Parlement a exprimé sa solidarité avec le peuple du Nigeria, qui souffre des actes de terrorisme perpétrés par Boko Haram, lesquels ont causé des milliers de morts et le déplacement de plus de 2 millions de personnes. Il a exhorté le gouvernement nigérian à :

- prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses civils ;
- s'attaquer aux racines de la violence en veillant à garantir les mêmes droits à tous les citoyens, y compris en s'attaquant aux problèmes liés aux inégalités, au contrôle des terres agricoles fertiles, au chômage et à la pauvreté (plus de 6 Nigériens sur 10 vivent avec moins de 2 dollars USD par jour);
- enquêter, comme promis, sur les indications selon lesquelles l'armée nigériane aurait peut-être commis des violations des droits de l'homme.

Lutte contre la corruption : tout en regrettant l'absence de réels progrès dans la lutte contre la corruption depuis des décennies, et en notant que, selon certaines estimations, les vols annuels de pétrole nigérian se chiffrent entre 3 et 8 milliards de dollars, les députés se sont félicités des efforts déployés par le gouvernement de M. Buhari pour renforcer sa crédibilité dans la lutte contre la corruption et pour imposer que toutes les transactions financières publiques passent par un unique compte bancaire de manière à surveiller les dépenses. Ils ont demandé à l'Union européenne de prendre des mesures concrètes pour tarir les flux financiers illicites, faire reculer la fraude et l'évasion fiscales et renforcer la coopération internationale démocratique en matière fiscale.

Région de la Ceinture centrale : la résolution a rappelé que cette région avait souffert d'années de tensions économiques et politiques entre communautés ethniques et religieuses, les violences récentes ayant été alimentées par la lutte pour le pouvoir et l'accès aux terres entre communautés nomades et agricoles. Le Parlement a condamné les attaques contre des fermiers et les conflits interethniques entre bergers et fermiers dans la région de la Ceinture centrale. Il a invité le gouvernement nigérian et les partenaires internationaux à accroître l'investissement dans la prévention et la résolution des conflits intercommunautaires entre bergers et fermiers en soutenant la coopération au moyen d'initiatives de gestion partagée des ressources économiques et naturelles.

LGBTI: le Parlement a demandé au gouvernement nigérian et aux autorités régionales de cesser de poursuivre pénalement la communauté LGBTI et de garantir son droit à la liberté d'expression. Il a noté que les violences sexuelles et sexistes, et les violences à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées, continuent de sévir dans les régions troublées du nord-est du Nigeria.

Enfin, le Parlement a demandé que les autorités nigérianes rejettent la loi visant à interdire les pétitions abusives qui se trouve actuellement devant le sénat nigérian, car elle met à mal la liberté de la presse et la liberté d'expression au Nigeria.